



Maubeuge, septembre 2014

Chers Parents,

OBJET : CAFETERIA DU LYCEE.

Votre enfant scolarisé va ou vient de recevoir sa **carte définitive de lycéen (ène)** à utiliser **obligatoirement** pour bénéficier de nos services de restauration. A cette occasion, il nous semble judicieux pour le bon fonctionnement de la cafétéria de rappeler un certain nombre de règles de vie.

En effet, afin de faciliter le passage au self et d'éviter une trop longue attente, de perturber le service, les élèves doivent présenter leur carte à chaque passage. Dans le cas contraire une pénalité de 0,50 euro sera appliquée à compter du jeudi 11 septembre 2014.

Désormais, un **ticket récépissé** est édité pour que chaque élève le récupère pour chaque repas qui

- atteste du passage au self
- permet de vérifier la facturation du repas
- affiche le solde du compte.

En cas de **solde négatif**, merci de recrediter le compte soit par chèque à déposer à Monsieur le CPE, soit par carte bleue depuis notre site web., les élèves, dont le compte présente un solde négatif, n'auront pas accès aux services de la cafétéria pendant les récréations.

Enfin, nous souhaitons rappeler à chacun un point de **règlement** figurant dans le contrat de vie scolaire rédigé dans le carnet de correspondance :

« **Respect des personnes** : le respect de tous, professeurs, personnel d'encadrement ou de service et élèves, est un principe qui devra être mis en œuvre afin de permettre une vie communautaire agréable. Les membres de la direction, enseignants, personnel d'éducation et surveillants peuvent sanctionner les lycéens fautifs. Les personnels des différents services (administratif, restauration, entretien) peuvent s'ils sont témoins de faits répréhensibles demander, aux membres de la direction, l'application de sanctions pour ces mêmes élèves. »

Nous vous remercions de la confiance que vous nous portez, et nous vous prions de croire, Chers Parents, en l'expression de notre entier dévouement.

L'équipe de Restauration ELIOR,
L'Adjointe de Direction du Lycée, Céline Thorez
Le Directeur de l'Institution, Benoît Vanachter.